

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



SOMMAIRE

Etat civil-----	page 2
Le mot du maire-----	page 3

VIE MUNICIPALE

Budget-----	page 4
Anniversaire - 100 ans Bernadette VICTOIRE-----	page 5

ASSOCIATIONS

Les amis de la gaieté -----	page 6
La société de chasse -----	page 6
Les Anciens Combattants -----	page 7
Le Comité des fêtes-----	page 8
Les P'tits Loups -----	page 9

VIE PRATIQUE

Service de l'eau-----	page 10
Recensement de la population -----	page 11
Fibre optique : fin du réseau cuivré en 2029 -----	page 11
Cours de natation -----	page 12
Panneaux solaires : permanence maison de l'habitat-----	page 12
Collecte des déchets - infos -----	page 13
Festival jeunes en scène-----	page 13
Projet alimentaire territorial : parrainage -----	page 14
SLAM : Appli disponible -----	page 15

INFORMATIONS DIVERSES

Adressage : Listing des futures adresses-----	page 16
Nouvelle secrétaire de mairie -----	page 16

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- Arya COZIC, le 15 avril 2025
- Margot et Zoé KOCINSKI, le 26 septembre 2025
- Léo LEPOULTIER, le 31 octobre 2025

MARIAGES :

- Pas de mariage en 2025

DÉCÈS :

- Gilbert DUVIVIER, le 21 novembre 2025

LE MOT DU MAIRE



L'année 2025 a été une année plus calme en apparence pour notre commune, mais néanmoins importante.

Après trois années consacrées au projet de la maison 4 Le Brevil, deux années de préparation et une année de travaux, le chantier s'est achevé en septembre 2024.

En 2025, la commune a perçu l'ensemble des subventions prévues ainsi que le remboursement de la TVA ; ce qui a permis de finaliser définitivement ce dossier. Tant que ces recettes n'étaient pas encaissées, il n'était pas possible d'engager de très gros travaux.

Cette étape étant la dernière, la commune peut avancer avec davantage de visibilité.

L'année à venir sera notamment marquée par l'aboutissement du travail sur l'adressage. Les nouvelles adresses vont être publiées dans la Base Adresse Nationale, ce qui les rendront officiellement reconnues par les administrations et les services.

Le conseil municipal a fait le choix d'adresses simples, sans lieu-dits. Il reste maintenant à procéder au choix, et à la pose des plaques, prévues au cours du premier semestre, le temps d'établir les devis, et de passer les commandes.

Dans un contexte national marqué par des incertitudes budgétaires, la commune continuera à avancer avec prudence, en adaptant ses projets à ses moyens, toujours dans un souci d'amélioration.

L'année 2026 sera celle des élections municipales. Le bulletin est aussi l'occasion de mesurer le chemin parcouru collectivement grâce à l'engagement des élus, des bénévoles, des associations, et de l'ensemble des habitants.

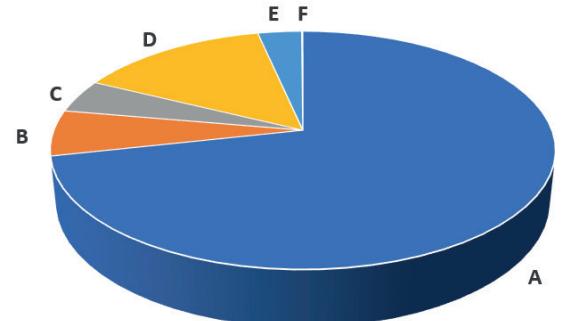
Je remercie chacune et chacun pour votre confiance et votre implication, et je vous souhaite à toutes et à tous, une très belle année 2026.

Bernard FOUSSE
Maire

BUDGET 2025-2026

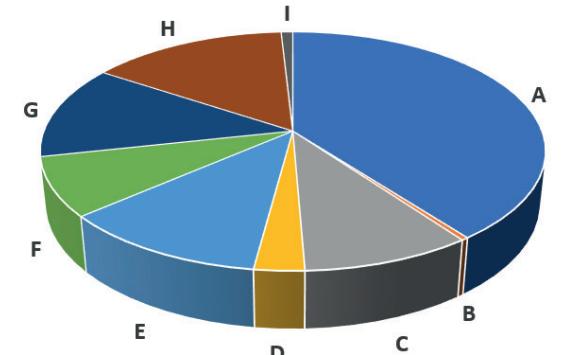
SECTION DE FONCTIONNEMENT :

A-Charges à caractère général divers	130 383 €
B-Charges personnel / Sécurité sociale / Divers	11 320 €
C-FNGIR (fond de garantie des ressources)	8 283 €
D-Autres charges de gestion courante	26 100 €
E-Charges financières + exceptionnelles	6 000 €
F-Virement section investissement	162 €



TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT : 182 248 €

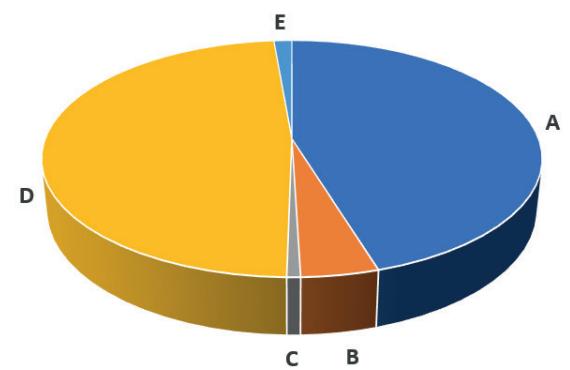
A-Excédent reporté	72 248 €
B-Produits de service	700 €
C-Attribution de compensation (Agglo St Lô)	17 000 €
D-Fond de péréquation / DTMO	5 000 €
E-Impôts directs locaux	21 000 €
F-Taxes pylônes électriques	14 500 €
G-Dotations et participations	23 200 €
H-Revenus des immeubles	27 000 €
I-Redevance fermière	1 600 €



TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT : 182 248 €

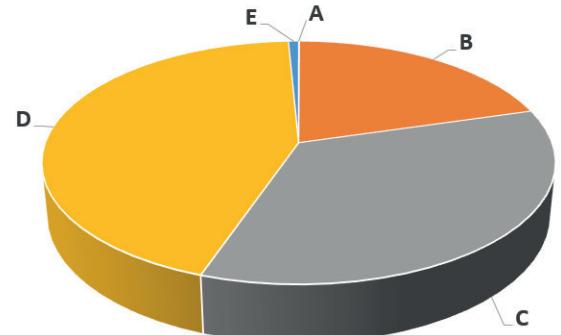
SECTION D'INVESTISSEMENT :

A-Solde Exec. Invest. reporté	132 875 €
B-Emprunts et dettes assimilées	12 550 €
C-Dépôts et cautions	2 200 €
D-Installations de voiries	142 000 €
E-Matériel et outillage incendie	4 000 €



TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT : 293 625 €

A-Virement de la section de fonctionnement	162 €
B-FCTVA	60 000 €
C-Excédent de fonctionnement capitalis.	102 185 €
D-Subventions d'investissements	129 078 €
E-Emprunts et dettes assimilées	2 200 €



TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT : 293 625 €

ANNIVERSAIRE - 100 ANS

UNE CENTENAIRE À LAMBERVILLE !

Samedi 7 juin 2025, Bernadette VICTOIRE a fêté ses 100 ans, dignement entourée de sa famille, de ses amis, et des membres du conseil municipal.

Ce fût un moment de joie et de partage, pour fêter "une vie, un siècle, une belle histoire !".

Nous lui souhaitons encore longue vie, et une bonne santé !



ELECTIONS MUNICIPALES

1^{er} tour : 15 mars 2026

2^{ème} tour : 22 mars 2026

Ouverture du bureau de vote
aux horaires habituels : 8h-18h

LES AMIS DE LA GAIETÉ

Activités 2025 : 45 adhérents

- ▶ 9 janvier : Galette des rois.
- ▶ 4 février : Crêpes.
- ▶ 6 mars : Repas du trimestre.
- ▶ 3 avril : Belote et goûter. AG de la fédération de la Manche des clubs de retraités.
- ▶ 24 avril : A St Ebremond-de-Bonfossé, 8 adhérents du club sont allés au repas spectacle.
- ▶ 1^{er} mai : Belote et goûter.
- ▶ 5 juin : Repas trimestriel.
- ▶ Le 3 juillet, nous sommes allés au Haras du Pin pour un concours international d'attelage. Nous avons pu visiter ce lieu emblématique de l'élevage des chevaux depuis 2 siècles. Puis après un déjeuner à Fontenay-sur-Orne, nous avons visité un domaine familial de tradition cidricole. Retour au haras dans l'après-midi, où nous avons pu clôturer cette sortie par un spectacle de présentation des chevaux, suivi d'un concours international d'attelage.
- ▶ 4 septembre : Repas du trimestre.
- ▶ 2 octobre : Belote et goûter.



- ▶ 6 novembre : Belote et goûter.
- ▶ 11 décembre : Repas de Noël.

Nous avons aussi participé sur l'année 2025, à quatre séances de cinéma / goûter à Condé s/ Vire. A l'occasion des repas du trimestre, nous avons offert un œillet pour l'anniversaire de chaque participant. L'adhésion reste à 15€ / an. Une petite participation est demandée pour les repas trimestriels, mais pas pour le repas copieux de Noël qui reste gratuit.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, à partir de 60 ans.

Renseignements : Marie-Jeanne MARIE
02-33-56-76-64 / 06-48-65-97-19

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

En 2025, nous avons prélevé 3 chevreuils et 4 sangliers sur la commune de Lamberville. Nous avons aussi détruit 8 renards.

Concernant les activités pour l'année dernière : il y a eu une journée tripes qui a remporté un franc succès, en février 2025. Nous avons aussi organisé un repas des propriétaires en mars, et un concours de belote le 17 novembre.

Pour 2026, sont prévues une journée tripe (sur invitation) le 22 février, et le repas des propriétaires le 22 mars.

Nous remercions vivement les propriétaires.

Michel GAUTIER, président
06-17-53-10-14

ANCIENS COMBATTANTS

APPEL AUX BÉNÉVOLES - SOUTENONS NOS ANCIENS COMBATTANTS

L'association des Anciens combattants de notre commune est affiliée à l'Union des Anciens Combattants (UNC). Elle perpétue le devoir de mémoire en participant chaque année aux cérémonies commémoratives. Ces moments solennels sont essentiels pour honorer celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Aujourd'hui, l'association manque de bénévoles pour assurer certaines missions, notamment celle de Porte-Drapeau lors des cérémonies. Ce rôle symbolique et respecté, consiste à porter fièrement le drapeau de l'association, en hommage aux anciens combattants.

Porte-Drapeau ne nécessite pas d'avoir été appelé à servir la nation, tout le monde peut se proposer, homme ou femme. Nous voyons des jeunes gens aux cérémonies, qui tiennent fièrement ce rôle.

- ▶ Vous avez un peu de temps, le sens du devoir, et le respect des traditions ?
- ▶ Vous souhaitez vous impliquer ponctuellement pour une belle cause ?

L'association serait heureuse de vous accueillir, que vous soyez jeune ou moins jeune, homme ou femme. L'essentiel est la volonté de participer au devoir de mémoire et à la vie locale.

Pour tout renseignement ou proposer votre aide, vous pouvez contacter :
le président de l'UNC Bernard FOUSSE



COMITÉ DES FÊTES



Activités 2025 :

- 10 mai : Sortie au zoo de Jurques
- 8 juin : Vide grenier et apéro concert
- 27 juillet : Fête patronale à Lamberville
- 15 novembre : Repas des bénévoles à la salle de Biéville



LES P'TITS LOUPS

Pour Pâques, les enfants ont participé à une chasse aux œufs au petit bois de Sallen, dimanche 27 avril 2025.

Au mois de novembre, nous avons organisé une vente de pizzas.

Puis une tombola début décembre.

Nous avons aussi fêté Noël, dimanche 7 décembre à la salle de Lamberville. Le Père Noël est venu distribuer des cadeaux, suivi d'un goûter pour tous.

Les enfants sont toujours heureux de se retrouver, pour les activités, et partager de bons moments ensemble.



Tous les enfants jusqu'à 12 ans sont les bienvenus avec nous.

Pour nous rejoindre,
contacter :
Amélie DUMOTTIER
07-61-53-60-92



SERVICE DE L'EAU

2026 : CHANGEMENTS DANS LE SERVICE DE L'EAU.

Au 1^{er} janvier 2026, Lamberville a été rattachée au service unifié de l'eau via Saint-Lô-Agglo. Voici des éclaircissements sur les principales informations officielles, recueillies par Bernard FOUSSE, concernant ce changement.

Date de rattachement :

La reprise du service par Saint-Lô-Agglo au 1^{er} janvier 2026, a été confirmée à la réunion en préfecture le 13 octobre 2025. Il a été ratifié par un arrêté préfectoral paru au mois de décembre.

Gestion du service :

Il n'y a pas de changement de prestataire pour les usagers. Le contrat actuel entre le syndicat d'eau de Caumont et la SAUR, reste en vigueur jusqu'en 2035. A compter du 1^{er} janvier 2026, un avenant acte simplement le transfert du périmètre vers Saint-Lô-Agglo.

Facturation :

Les factures continueront d'être envoyées par la SAUR. Seule la part concernant la collectivité sera désormais reversée à Saint-Lô-Agglo.

Origine de l'eau :

Aucun changement. Lamberville continuera d'être alimenté par l'usine de Cormolain. Appartenant au SPEP-BESSIN, elle même alimentée par la rivière "La Drôme".

Tarification :

Voici les tarifs votés par Saint-Lô-Agglo, appliqués à partir du 1^{er} janvier 2026.

Part Saint-Lô-Agglo :

Abonnement annuel : 5,10 €

Part variable : 1,70 € / M³

Montant global estimé (Agglo + SAUR) :

Abonnement (part fixe) : ~ 30 €

Prix M³ eau (part variable) : ~ 2,25 € / M³

Les tarifs définitifs seront connus lorsque la SAUR aura transmis les montants indexés sur 2026.

Pourquoi ce changement :

Saint-Lô-Agglo souhaite :

- ▶ Uniformiser les tarifs.
- ▶ Garantir un même niveau de service à l'ensemble des habitants de l'agglomération.

AVANT		APRES	
Abonnement collectivité	73,30 €	Saint-Lô-Agglo	5,10 €
Abonnement Saur	24,55 €		24,55 €
Conso. collectivité	1,20 € / M ³		1,70 € / M ³
Conso. Saur	0,5229 € / M ³		0,5229 € / M ³
Prix total du M ³	1,7229 € / M ³		2,2229 € / M ³
Prix abonnement + consommation			
60 M ³	80 M ³	60 M ³	80 M ³
3,4129 € / HT / M ³	2,996 € / HT / M ³	2,717 € / HT / M ³	2,5935 € / HT / M ³
+ redevance agence de l'eau 0,477 € / M ³			
+ TVA 5,5 %			

INFORMATIONS

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En ce début d'année 2026, Eugénie DUVIVIER passera dans chaque foyer pour le recensement de notre commune.

Début de la collecte Fin de la collecte

15 janvier 2026

14 février 2026



L'agent recenseur a un devoir de réserve et de discrétion. Merci de lui réserver bon accueil.

FIBRE OPTIQUE : FIN DU RÉSEAU CUIVRÉ EN 2029

Dans notre précédent numéro Nous évoquons le déploiement de la fibre optique sur la commune. Toutes les habitations de Lamberville devraient rapidement pouvoir être raccordée à la fibre.

Le démantèlement du réseau cuivré dans la Manche est commencé, avec une date de fin d'utilisation annoncée en 2029 pour la commune.

Ceci impliquera la fin des lignes téléphoniques classiques, de l'ADSL, et de tout autre équipement connecté sur les prises PTT.

Le département s'est doté d'un site internet dédié, qui recense les informations de déploiement, et les démarches pratiques.

<https://www.manche-fibre.fr/>



Le réseau cuivre, support de la téléphonie fixe et de l'ADSL s'en va !
En passant à La FIBRE vous pouvez :



Conserver votre numéro de téléphone fixe !



Télétravailler dans des conditions optimales !



Transférer des fichiers lourds. Débit Internet ultra rapide !



Télécharger vos contenus audio, vidéo...



Accéder à la télémédecine !



Bénéficier d'une image Très Haute Définition (4k) !



Jouer en ligne avec une expérience des plus fluides !



Installer domotique et télésurveillance !

Déjà fibré ?
Aidez vos proches à passer à la fibre !

www.manche-fibre.fr

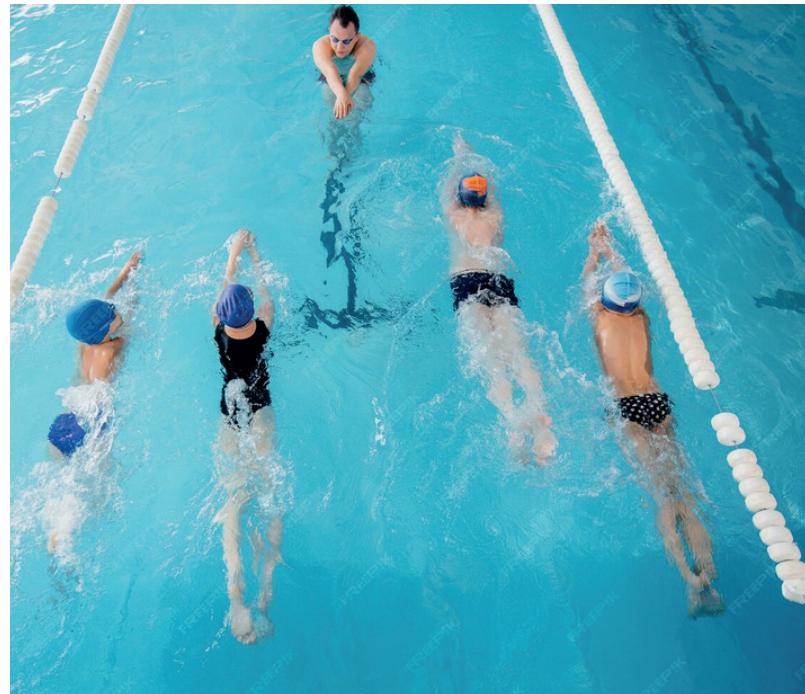
SAINT LÔ AGGLO

COURS DE NATATION

Que vous soyez débutant ou que vous souhaitiez perfectionner votre technique, les cours à la piscine de Saint Lô sont adaptés à tous les niveaux et à tous les âges. Encadrés par des maîtres-nageurs qualifiés et passionnés, les cours offrent un environnement sécurisé et convivial pour apprendre ou se perfectionner.

Les enfants pourront découvrir les joies de la natation dès le plus jeune âge, tandis que les adultes pourront renforcer leur technique, et améliorer leur endurance.

Les inscriptions sont désormais réalisables en ligne, directement depuis : <https://formulaires.mesdemarches.saint-lo-agglo.fr/centre-aquatique/reservation-centre-aquatique/>



Pour plus d'informations sur les horaires et les tarifs, contactez directement le centre aquatique Saint-Lô Agglo.

PERMANENCE PANNEAUX SOLAIRE - MAISON DE L'HABITAT



La Maison de l'Habitat de Saint-Lô Agglo lance une permanence mensuelle "Panneaux solaires" pour accompagner pas à pas les habitants qui souhaitent équiper leur logement.

Un conseiller de la SCIC "Les 7 vents" répondra à vos questions : bonnes pratiques avant de se lancer, panorama des offres, démarches réglementaires...

Maison de L'habitat
2, rue du Neufbourg
50000 SAINT LÔ
02-14-29-00-38

La permanence gratuite se tient chaque 2^{ème} mercredi du mois, de 13h30 à 17h30.

L'accueil se fait sur rendez-vous afin de vous assurer des réponses personnalisées, et accueil de qualité.

COLLECTE DES DÉCHETS : INFOS

Paiement de la redevance

Facilitez le paiement de votre redevance, optez pour la mensualisation ! Cette option gratuite, vous permet de payer votre redevance en 10 fois, sans frais supplémentaires. Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous à la mensualisation et profitez de cette solution pratique et sans contraintes pour régler votre redevance d'ordures ménagères tout au long de l'année ! Vous rencontrez des difficultés pour effectuer votre adhésion ? Contactez le numéro vert : 0 800 710 775 (service et appel gratuits) ou rendez-vous à l'accueil de Saint-Lô Agglo, un agent répondra à toutes vos questions.



Calendrier de collecte

Pour ceux qui le voudraient au format informatique, vous le trouverez sur le site de St Lô Agglo : <https://www.saint-lo-agglo.fr/fr/mon-calendrier-de-collecte>

FESTIVAL JEUNES EN SCÈNE 2026 ! APPEL À PROJETS ET CONCOURS D'AFFICHE

Le festival Jeunes en Scène revient en 2026 et lance son appel à projets pour mettre en avant les talents les plus prometteurs de 11 à 25 ans.

Vous êtes passionné de théâtre, de musique, d'arts plastiques, de graff, de photos, de danse, de show culinaire ou de couture ? Ce festival est fait pour vous !

Règlement et inscription en ligne jusqu'au 7 mars 2025.



Les jeunes artistes ayant un projet original sont conviés à soumettre leur candidature et à présenter leur créativité devant un public

enthousiaste et bienveillant. Les jeunes talents auront la chance de vivre une expérience unique, où l'émotion sera au rendez-vous ; c'est l'occasion de briller sur scène et d'émerveiller le public.

Le concours d'affiche "Jeunes en Scène" est de retour !

Tous les participants peuvent soumettre leurs créations à un jury et la meilleure affiche sera choisie pour représenter le festival.

Vous pensez avoir des talents cachés et que vous n'avez pas encore eu l'occasion de les montrer, n'hésitez plus et rejoignez le festival "Jeunes en Scène". Ce sera un tremplin formidable pour vous lancer dans l'univers artistique. Nous vous donnerons la chance de faire connaître votre travail et de rencontrer d'autres jeunes passionnés et talentueux comme vous.

SAINT LÔ AGGLO - suite

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL : PARRAINAGE ENTRE AGRICULTEURS ET ÉCOLES

Depuis 2018, Saint-Lô Agglo structure son Projet Alimentaire Territorial (PAT) « Le meilleur de chez nous » pour favoriser une alimentation locale, durable et accessible à tous. Labellisé niveau 1 en 2021, le PAT franchit une nouvelle étape en obtenant le niveau 2 et qui accompagne le lancement d'une nouvelle action forte, le « Parrainage » entre agriculteurs et écoles du territoire.

Cette reconnaissance confirme la dynamique engagée en faveur d'une alimentation de qualité, de proximité, et respectueuse de l'environnement. Elle permet à l'Agglo de :

- ▶ Utiliser la marque nationale « Projet Alimentaire Territorial »,
- ▶ Répondre à des appels à projets spécifiques réservés aux territoires labellisés,
- ▶ Bénéficier d'un accompagnement financier dédié.

Les actions s'articulent autour de six axes complémentaires :

- ◆ Rapprocher producteurs et restauration collective grâce à des solutions logistiques adaptées ;
- ◆ Animer un espace d'échanges entre acteurs de la restauration collective (acheteurs et producteurs) ;
- ◆ Poursuivre l'opération « Tous à table, mangeons local ! » avec des repas 100 % locaux en restauration collective ;
- ◆ Sensibiliser les familles au manger local et de saison ;
- ◆ Pérenniser l'épicerie solidaire étudiante ;
- ◆ Valoriser les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire.



Projet reconnu par l'État

 REPUBLIQUE FRANÇAISE

Lancement du « Parrainage » entre agriculteurs et écoles du territoire.

Le principe : un agriculteur est « parrain » d'une école ; un lien régulier se crée entre les élèves, les enseignants et l'exploitation ; les rencontres sont accompagnées par l'Agglo et ses partenaires.

Objectifs pédagogiques : faire découvrir les métiers de l'agriculture et du maraîchage ; comprendre les cycles du végétal et/ou de l'animal ; sensibiliser au « bien manger », à la consommation locale, à la saisonnalité des fruits et légumes ; lutter contre le gaspillage alimentaire.

Le rôle des agriculteurs parrains : Chaque agriculteur parraine plusieurs classes d'un même établissement et s'engage à intervenir au minimum une fois par classe pour présenter son métier et répondre aux questions ; accueillir les élèves sur son exploitation dans le cadre d'une visite pédagogique ; fournir quelques semences pour la mise en place d'un petit potager scolaire. De leur côté, les élèves participent concrètement en semant, observant, arrosant et entretenant ce potager, avec l'appui de leurs enseignants et de l'association Graines de Partage.

Agriculteurs, devenez parrains d'une école !

Vous êtes agriculteur du territoire de Saint-Lô Agglo et souhaitez vous engager auprès des jeunes pour faire découvrir votre métier, vos pratiques et vos produits ?

Rejoignez l'action « Parrainage » et intervenez dans l'une des 6 écoles déjà engagées.



- ▶ Ecole du Bon Sauveur à Saint-Lô (3 classes)
- ▶ RPI Dangy / Quibou / Carantilly (3 classes)
- ▶ Ecole de Moyon Villages (2 classes)
- ▶ Ecole de Cerisy-la-Forêt (6 classes)
- ▶ Ecole de Saint-Jean-d'Elle (4 classes)
- ▶ Ecole de Saint-Clair-sur-l'Elle (3 classes)

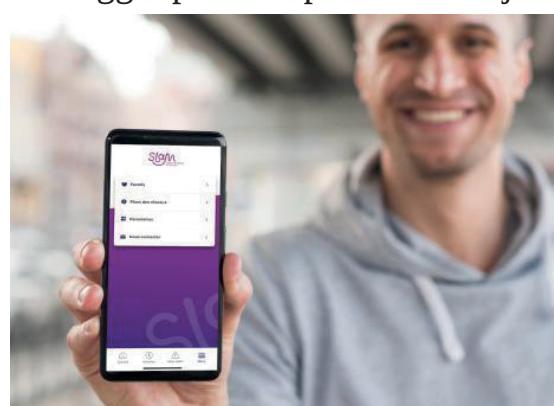
Contact Projet Alimentaire Territorial (PAT)
 Paul ROUSSEL – Référent commerce, artisanat
 et Projet Alimentaire Territorial
 06-32-72-23-23

SLAM : UNE APPLI POUR VOS DÉPLACEMENTS SUR SAINT-LÔ AGGLO

L'appli SLAM est lancée ! C'est une application mobile gratuite qui rassemble, au même endroit, l'ensemble des offres de mobilités de Saint-Lô Agglo pour simplifier vos trajets au quotidien.

Avec SLAM, nous déployons le concept de "*Mobility as a Service*" : toutes les informations utiles pour se déplacer sur le territoire sont centralisées dans cette application unique pour une expérience plus simple et plus fluide.

Bon à savoir : la réservation du transport à la demande SLAM TAD est intégrée dans l'appli depuis janvier 2026.



Les services intégrés :

- ▶ Rechercher un itinéraire en temps réel avec géolocalisation ;
- ▶ Consulter les prochains passages à l'arrêt et les perturbations ;
- ▶ Composer un trajet multimodal (bus, vélo, covoiturage, etc.) selon vos préférences ;
 - ▶ Gagner du temps grâce aux favoris et à l'historique ;
 - ▶ Accéder à l'achat de titres vers la boutique en ligne ou M'Ticket sur smartphone ;
 - ▶ Transports en commun : SLAM Bus, SLAM Scolaire, SLAM TAD (depuis janvier 2026) ;
 - ▶ Mobilités alternatives : SLAM Cyc'Lô et SLAM Covoiturage.



NOUVELLES ADRESSES

<i>Adresse / lieu-dit actuel</i>	<i>Nouvelle adresse</i>
La Mairie, La Bonnardi��re, La Monnerie	Rue de la Monnerie
De l��glise jusqu�� La Campagne	Route Principale
La Pourrie, Les Vaux, Brac d��Osier	Route du Carrefour aux B��ufs
La Ferti��re	Impasse du Presbyt��re
Chanteloup	Impasse Chanteloup
La Moriniere	Impasse la Morini��re
Les Landes	Impasse les Landes
Le Bourg, l��glise, les Buissonnets	Place Saint-Jean-Baptiste
Depuis la route du carrefour aux b��ufs, jusqu�� La Meslerie	Route des Buissonnets
La Pitelli��re	Rue de la Pitelli��re
Le Saussey, Les Chesnayes	Rue les Chesnayes
La Beauconni��re, Le Breuil	Rue du Brac d��Osier
La Folle Es Faudais	Impasse des Hirondelles
Le Breuil de Haut	Impasse du Breuil
La Croix Jolie, Le Roquier, La Forge au Pas	Rue de la Croix Jolie
La Cauvilli��re	Impasse du P��zerils
Les Vaux	Impasse les Vaux
Chemin de la Morini��re vers Bi��ville	Chemin de Saint-L��
Chemin au dessus du Breuil de Haut	Chemin du Haut du Breuil
Chemin vers l��olienne, au dessus du Roquier	Chemin de M��ry

NOUVELLE SECR  TAIRE DE MAIRIE

Suite ´ a un d  part en retraite, St  phanie notre ancienne secr  taire a obtenu un travail ´ temps plein ´ la mairie de Torigni. Nous la remercions pour ces quelques ann  es pass  es chez nous.

Aline nous a rejoint pour la remplacer en octobre 2025. Apr  s 17 ans dans l  h  tellerie, elle a obtenu son dipl  me de secr  taire de mairie ´ la derni  re session 2025 du CDG50.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



MAIRIE de LAMBERVILLE
5, la Mairie
50160 LAMBERVILLE
02-33-56-56-47
mairielamberville@gmail.com
www.lamberville.fr

Ouverture au public : le vendredi de 14h ´ 18h
Permanence du maire : Prendre Rdv